

## LA SECTION EUROPÉENNE ESPAGNOL AU LYCÉE MOLIÈRE

La section européenne espagnol permet aux élèves de :

- ✓ **Renforcer** l'apprentissage de la langue
- ✓ **Approfondir** les connaissances de la culture du monde hispanophone
- ✓ **Bénéficier** d'un parcours scolaire enrichi par une ouverture européenne

Les élèves suivent **4 heures d'espagnol** et **1 heure de DNL** (l'histoire - géographie en espagnol) :

- ✓ **En seconde**, une **certification** en langue étrangère est proposée avec le concours de l'Institut CERVANTES.
- ✓ **En terminale**, si les élèves ont une note de **10** ou plus en **DNL** et de **12** ou plus à l'épreuve d'**espagnol**, et leur bac au **premier groupe** d'épreuves, ils obtiennent un baccalauréat « mention européenne en espagnol ».

Le **bac avec « mention européenne »** est un véritable atout pour les études supérieures  
(Consultez sur le site les résultats obtenus ces dernières années).

Les atouts du lycée Molière :

- ✓ Un **séjour en Andalousie dans des familles espagnoles** en seconde et un **échange avec le Lycée San Isidro de Madrid** en première.
- ✓ Un **travail en équipe** des professeurs de la seconde à la terminale.
- ✓ Un **assistant étranger** pour pratiquer la langue en demi-groupe.
- ✓ Des **projets spécifiques** pour la section européenne : correspondance e-mail, lecture d'un ouvrage, sortie cinéma, théâtre,...

Pour entrer en section européenne, il faut :

- ✓ Obtenir un **passage en seconde générale**.
- ✓ Inscrire sur votre dossier d'orientation en **1er vœu/ Lycée Molière** et préciser à l'inscription en seconde votre choix de la section européenne espagnol.

Vous pouvez rencontrer l'équipe pédagogique d'espagnol

**Le samedi 5 avril de 9h à 12h à l'occasion des portes ouvertes de l'établissement.**

*Venez nous rejoindre !*

Lycée Molière 71 rue du Ranelagh 75016 PARIS – Tél : 01.42.88.14.27

Accès : métro ligne 9 – Station Ranelagh / Bus 22- 52 / RER ligne C – Boulainvilliers